

La Politique Etrangère Du Tchad

Des tendances globales aux défis majeurs d'une diplomatie de conjoncture

MAHAMAT OUMAR ADAM

Doctorant en Science politique/Relations internationales

Université de Ngaoundéré/Cameroun

mhtoumar48@gmail.com

Tel : +235 66 19 17 14 / +235 95 66 98 98

RESUMÉ

Le Tchad, l'un des pays les plus vastes d'Afrique, constitue rarement un sujet d'étude et sa place dans les relations internationales est mal connue. Cet article ne peut prétendre suppléer à des recherches plus longues et plus approfondies, il a un but limité. Il se propose d'analyser la politique étrangère du Tchad prise principalement aussi bien dans sa dimension d'ouverture et de diversification de partenariat que des défis auxquels elle se heurte. Contrairement à certaines idées admises qui soutiennent l'idée de l'inertie diplomatique du Tchad dans la sous-région du fait de son évolution politique interne, cette étude montre que le Tchad, comme tout acteur des relations internationales est un Etat qui, dans la sphère internationale comme dans la sphère sous régionale défend, au mieux des caractéristiques de sa géographie, de son d'histoire, de sa culture et de toutes les composantes de son identité nationale, ses intérêts nationaux. C'est en effet un acteur rationnel qui, dans une situation conjoncturelle favorable est capable par ses actions, de satisfaire ses intérêts nationaux en adoptant une politique étrangère d'ouverture et de diversification. Cependant, cette politique étrangère tchadienne se heurte à des défis majeurs. Un défi de fond d'abord lié à l'absence des constances et des lignes directrices mais aussi un autre défi qui peut être mis en rapport avec la question de l'autonomie stratégique et financière.

Mots-clés : Politique étrangère, tendances, diplomatie d'ouverture, diversification de partenariat.

ABSTRACT

Chad, one of Africa's largest countries, is seldom a subject of study, and its place in international relations is poorly understood. This article cannot claim to be a substitute for longer and more in-depth research, it has a limited purpose. It propose to analyse Chad's foreign policy taken mainly in its dimension of openness and diversification of partnership as well as the challenges it faces. Contrary to certain accepted ideas which support the idea of Chad's diplomatic inertia in the sub-region due to its internal political evolution, this study shows that Chad, like any actor international relations, is a State which, in the international sphere as in the sub-regional sphere defends, to the best of the characteristics of its

geography, its history, its culture and all the components of its national identity, its national interests. He is indeed a rational actor who, in a favorable economic situation, is capable by his actions of satisfying his national interests by adopting a foreign policy openness and diversification. However, this Chadian foreign policy faces major challenges. A fundamental challenge first linked to the absence of constants and guidelines but also another challenge that can be related to the issue of strategic and financial autonomy.

Key-words: Foreign policy, trends, open diplomacy, partnership, diversification

INTRODUCTION

Huit ans après la mémorable intervention du Tchad au Mali en 2013, quelle leçon tirer de la politique étrangère tchadienne ? Mythe fondateur du messianisme sécuritaire (1) du Tchad en Afrique centrale et de l'ouest (2), moment décisif d'une vision et d'une ambition tchadienne dans la sous-région, ou bien encore erreur de calcul dont le pays continue de payer les conséquences aujourd'hui? L'évolution de la politique étrangère tchadienne ne nous offre pas une littérature susceptible de nous permettre de trouver des réponses irréprochables à ces questions, ni d'indicateurs d'une doctrine diplomatique tchadienne définitive. De l'Afrique centrale à l'Afrique de l'ouest en passant par la bande sahélienne, le Tchad tient à maintenir son rôle de pivot dans le mécanisme de régulation sécuritaire. Dans son environnement immédiat, ce pays, qui panse encore les plaies de sa pathologie interne, a-t-elle une vision de ce qu'elle veut pour la sous-région ? Une politique sous régionale. Sans avoir la prétention de pouvoir apporter de réponses substantielles, il importe de reconnaître que la politique étrangère tchadienne est quasi-entièrement couverte de ce qu'il est convenu d'appeler le secret diplomatique. Elle est enfermée dans le cercle des élites qui y fait la pluie et le beau temps. En dépit du mystère qui semble entourer cette politique, ne serait-il pas judicieux de s'interroger sur son existence? Son existence suppose implicitement l'affirmation sans équivoque de ses principes cardinaux, des objectifs qu'elle poursuit et *ine fine* des moyens qu'elle entend déployer pour parvenir à sa fin. En un sens, l'observation ne serait-ce qu'empirique des acteurs impliqués laisse croire à une certaine dérive. Il manque de constance dans sa conduite et

des lignes directrices. Au point où nous sommes, certains se demandent si le Tchad ne se complait pas à suivre les diktats d'autres acteurs influents. Pour autant, la question de la boussole et des valeurs qui guident une diplomatie est inévitable même si une politique étrangère est par essence réactive et doit s'adapter avec pragmatisme aux défis sans cesse renouvelés qu'imposent les soubresauts de la société mondiale. Le dilemme va au-delà du seul cas tchadien: les Etats- Unis eux-mêmes se sont vu accusés d'être successivement une puissance « privée de sens » (3), puis, à l'inverse, trop dogmatique. En politique étrangère, on le sait, des principes trop arrêtés nuisent à la lucidité de l'action, mais une absence de lisibilité de celle-ci fait courir le risque de l'inconsistance. En dépit de tout cela, la politique étrangère du Tchad comporte quelques tendances, qu'il faut rappeler. Elle comporte également des défis, que l'on peut s'efforcer de cerner. Elle comporte enfin des risques, qui pour être évités imposent une clarification du message diplomatique. Pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement, deux hypothèses méritent d'être formulées :

Hypothèse principale : Si les axes fondamentaux de la politique étrangère tchadienne sont la résultante de la perception des intérêts nationaux, ils se heurtent cependant à des défis majeurs.

Hypothèse spécifique 1 : La recherche de la satisfaction des intérêts nationaux pousse le Tchad à adopter une politique d'ouverture et de diversification des partenaires;

Hypothèse spécifique 2 : Toutefois, la politique étrangère tchadienne se heurte à des défis majeurs. Apporter des éclairages à ces préoccupations nécessite au préalable l'adoption d'une démarche appropriée.

La théorie réaliste semble d'une grande utilité. Les principales propositions au cœur de l'école réaliste sont : la quête de l'intérêt national défini en termes de puissance est le fondement même de la politique extérieure ; La réductibilité des actions désintéressées en politique étrangère devant l'impératif de l'intérêt national ; l'intérêt national est fonction des rapports de force ; l'intérêt national correspond à des choix politiques voulus ; l'intérêt national est défendu par les décideurs politiques pour le compte de la nation. La théorie réaliste nous permettra d'expliquer certains aspects de cette nouvelle politique étrangère tchadienne. Cependant, elle n'est pas infaillible. Elle a même été la cible des vives critiques ces dernières décennies. On lui reprochait parfois de considérer les intérêts nationaux comme étant le résultat d'une décision politique rationnelle quantifiable parce que le profit espéré de cette décision, n'étant pas toujours supérieurs aux coûts qui l'ont engendrée. Dans cette étude, l'affirmation réaliste selon laquelle la politique extérieure est sans rapport avec la politique intérieure est rejetée. Cette vision réaliste est inappropriée à

notre objet d'étude. Au Tchad, il est donné à voir Nous allons comment les conjonctures internes ont influencé la conduite extérieure tchadienne.

La vision libérale quant à elle, se résume comme suit : l'intérêt national se réalise dans la coopération. Pour le libéralisme, la coopération est le gage des gains partagés entre les Etats. La coopération crée les gains partagés entre les différents acteurs. L'usage de cette assertion nous permettra de montrer la capacité du Tchad dans le cadre tant bilatéral que multilatéral à défendre ses intérêts sans mettre en péril les intérêts de ses partenaires à la coopération.

L'intérêt national implique la recherche de la paix et le respect du droit international.

Dans la perspective libérale, la paix et le respect des normes permettraient aux Etats de mieux réaliser leurs intérêts. Dans leurs relations, les Etats doivent agir dans le respect du droit international pour maintenir la paix entre eux. En se fondant sur cette affirmation, nous pouvons dire que le Tchad, dans la satisfaction de ses intérêts, accorde une place de choix au respect du droit international.

En se fondant sur ces propositions, nous montrerons que le Tchad, dans la satisfaction de ses intérêts nationaux, agit pour la préservation de la paix dans son voisinage. Nous montrerons également que le Tchad participe aux dynamiques de résolution des conflits et de consolidation de la paix dans la sous-région.

Au contraire, la théorie libérale semble dans certains de ses aspects, avoir certaines limites dans cette étude. Certains de ses aspects ne semblent pas correspondre à notre étude. Par exemple, le postulat selon lequel, l'intérêt national est le résultat des valeurs partagées par les groupes sociaux déterminants doit être relativisé. En effet, au Tchad comme dans la plupart des pays africains, la centralisation du pouvoir politique entre les mains d'un groupe empêche ou limite la participation des acteurs sociaux à la définition des intérêts nationaux. Le processus de décision en politique étrangère au Tchad est dominé par l'exécutif.

Les limites de ces deux approches théoriques nous conduisent à faire recours au **constructivisme**. Pour cette approche :

-l'intérêt national est fonction de la représentation que les États se font d'eux-mêmes ;

Cette assertion nous permettra de montrer que la perception des intérêts nationaux tchadiens est déterminée par les facteurs internes comme la géographie, l'histoire, l'économie, la culture etc.

-l'intérêt national est fonction de la représentation que les États se font du système international et de leur propre place dans le système.

L'usage de cet arsenal méthodologique nous autorise à suggérer, à travers la conduite de l'action extérieure du Tchad que depuis quelques années ce

pays joue le rôle de régulateur en matière de sécurité. Sa conduite est motivée par des objectifs plus ou moins clairs et plus ou moins constant au service desquels il mobilise un certain nombre de ressources à sa disposition lorsque des situations opportunes apparaissent.

La mobilisation de ce modèle constructiviste rend possible l'explication des déterminants externes qui influencent la conduite du Tchad dans la recherche de ses intérêts nationaux. Par exemple la définition de certains principes de politique étrangère du Tchad est influencée par les valeurs partagées au sein de la communauté internationale comme le pacifisme, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la non-agression, le respect du droit international etc. Ces valeurs influencent son comportement dans la sous-région.

I- LES TENDANCES GLOBALES DE LA DIPLOMATIE TCHADIENNE

Les relations internationales peuvent occasionner des revirements, imposer des concessions et exiger ainsi bien des capacités d'adaptation (4). Par tendances globales de la politique étrangère du Tchad, il faut d'abord comprendre le sens vers lequel tend la politique étrangère (5). L'étude des tendances de la politique étrangère permet de saisir l'évolution globale des relations diplomatiques et stratégiques du Tchad par la mise en relief des différents centres de préoccupation qui domine l'agenda diplomatique tchadien. Ces tendances sont construites par les intérêts nationaux. En effet, en fonction de la variation de ses intérêts nationaux, le Tchad peut adopter telle ou telle posture en matière de politique étrangère. Ces tendances s'articulent d'abord autour de la politique d'ouverture et de diversification de partenariat (A). Cependant, cette politique se heurte aux enjeux sécuritaires et aux exigences du développement durable (B).

A- DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE À LA POLITIQUE DE DIVERSIFICATION DES PARTENAIRES

Le partenariat est ainsi devenu un des thèmes majeurs des relations internationales à l'ère de la mondialisation (6). Dès 1990, la diplomatie tchadienne s'est lancée dans un processus non seulement d'ouverture mais aussi de diversification de ses partenaires.

1- De la politique d'ouverture

Situé au point de contact de plusieurs régions naturelles et au point de convergence des voies de migration, le Tchad est par vocation un pays ouvert au monde. Au lendemain de l'indépendance, le Tchad avait noué des relations amicales avec tous les pays industrialisés du monde occidental, notamment ceux auxquels l'attachent des liens historiques. Parmi ceux-ci figure la France, qui lui a régulièrement apporté une aide appréciable par sa nature, son importance et l'esprit dans lequel elle est dispensée. Il a aussi noué

des liens avec une grande partie des pays africains, des pays asiatiques et de l'Amérique. La diplomatie d'ouverture du Tchad s'est aussi exprimée par son adhésion au multilatéralisme comme axe majeur.

Le Tchad a fait de la nécessité de développer les regroupements régionaux africains, un axe prioritaire de ses activités diplomatiques dans la sous-région voire même au-delà. L'attachement à la coopération africaine notamment à travers les organisations multilatérales régionales et sous régionales demeure l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère. Pour le président Deby, le développement du continent passe avant tout par le renforcement des liens entre les peuples et les Etats africains.

En effet, le premier président tchadien a longtemps défendu l'idée selon laquelle la consolidation de la solidarité africaine, est une condition *sine qua non* à l'émancipation politique, économique et socioculturelle des peuples africains. C'est dans l'optique de contribuer à la concrétisation de cet objectif que le Tchad s'est activé dans les projets de construction des organisations régionales.

On semble fondée sur l'hypothèse selon laquelle la mise en commun des efforts entre les pays de la sous-région à travers le processus d'institutionnalisation des organisations intergouvernementales, permet la formation des blocs régionaux solides.

Ce « nous » collectif qui s'exprime avec acuité dans les organisations multilatérales correspond à l'ensemble des valeurs partagées par les différents acteurs à la coopération, lesquelles permettent non seulement de les identifier, mais aussi de raffermir entre ceux-ci la solidarité. Cette solidarité, ce désir de vivre ensemble, cette volonté manifestée par les partenaires à la coopération dans le cadre des institutions multilatérales interroge de manière permanente la question de l'utilité de celles-ci (7). Il faut dire en effet que cette politique étrangère du Tchad dans les organisations internationale qui est éminemment guidée par l'esprit communautaire n'est pas déliée de la recherche de ses intérêts nationaux. En agissant de concert avec ses partenaires régionaux pour le développement des organisations intergouvernementales, le Tchad préserve également ses intérêts nationaux. En effet, d'après l'hypothèse d'Hirschmann.

« *Tout Etat définit son existence, ses attitudes, ses interventions, son originalité par rapport à ceux qui l'entourent (8)* ». Entretenir une politique d'ouverture figure bien entendu parmi les priorités de toute politique étrangère. Cette volonté stratégique du Tchad est perceptible tant dans la fréquence des visites diplomatiques au niveau bilatéral que dans les efforts déployés pour aborder les problèmes avec certains pays et rechercher des solutions constructives.

Felix Malloum, ancien Président du Tchad, s'exprime en ces termes : « *En politique extérieure,*

notre pays a adopté un comportement d'ouverture sur le monde extérieure, sans exclusivité aucune (.). Nos relations avec les autres pays sont basées sur le strict respect de notre souveraineté (9)». Le Tchad, faut-il le rappeler, a une position charnière en Afrique. C'est ce qui fait d'ailleurs qu'il soit l'objet de toutes les convoitises des puissances étrangères. Des pays occidentaux aux monarchies arabo-musulmanes en passant par les dragons d'Asie, chacun veut avoir son mot à dire sur le Tchad. Autrement dit, chacun cherche à placer son pion sur la scène tchadienne. A cela s'ajoute l'odeur du pétrole qui attire tous les hommes d'affaires et les compagnies qui ont le flair.

De par sa position et ses richesses immenses, le Tchad est appelé à développer une diplomatie active et même conquérante si elle ne veut pas se faire tirer par l'échine. C'est cette sorte de diplomatie que semble avoir inaugurée l'équipe de l'ancien Ministre tchadien des affaires étrangères Mahamat Saleh Annadif. Pour cause, « *la position géographique du Tchad dans le continent est un privilège qu'on doit exploiter (.). Conscient de ses liens privilégiés avec tous les pays limitrophes et partant avec toute l'Afrique, le Tchad a entrepris depuis le gouvernement du 20 mai 1997 une politique d'ouverture progressive autant vers l'occident que vers le monde arabe (10) »*

Cette politique d'ouverture semble s'expliquer par le nombre des missions effectuées par le maître du palais de Gard olé (11) à l'étranger. 28 pays en une quarantaine de voyages. Cette diplomatie d'ouverture se fait aussi à l'endroit de l'Occident que vers le monde arabe.

2- De la politique de diversification des partenaires

Selon l'école réaliste en relations internationales, il n'y a pas d'amitié entre les Etats, il n'y a que d'intérêt. C'est dans cette logique que s'inscrit la diplomatie tchadienne de la diversification des partenaires. Par exemple, dès la fin des années 1990, une grande opération de charme a été lancée vers les Emirats Arabes Unis du Golfe.

C'est ainsi que l'ancien Président Hissein Habré s'exprime en ces termes : « *Respectueux des chartes de l'ONU, de l'OUA, conscient de ses intérêts vitaux, notre pays pratique sur la scène internationale une politique d'ouverture, d'amitié et de coopération et ceci représentera un élément essentiel de développement et de sécurité (12) »*. Peu après sa prise du pouvoir le 7 juin 1982, Hissein Habré a décidé de faire de la diplomatie un des moteurs de la renaissance du Tchad. Des missions sont dépêchées dans toutes les directions, d'abord à la recherche d'une communication internationale, ensuite pour affirmer le retour et la présence du Tchad sur la scène internationale. Cette nouvelle dynamique poursuit deux objectifs : il s'agit d'abord de forger une image nouvelle du Tchad, celle du renouveau qu'Habré entend bâtir et de l'autre de permettre au pays de sensibiliser et de mobiliser un maximum des pays

alliés et des donateurs autour des grands défis de sa défense et de sa reconstruction.

Les relations diplomatiques entre le Tchad et la Chine qui datent de 1972 ont été marquées par une période de rupture en 1997 à cause de la reconnaissance de la République de Taiwan par N'Djamena (13). En juillet 2006, les circonstances politiques (14) ou économiques (15) ont conduit le Tchad à renouer avec la Chine populaire en rompant avec la République de Taiwan. Ce réchauffement s'inscrit dans le cadre de la politique lancée en janvier 2006 par le gouvernement chinois et qui est précisé dans le Livre blanc sur la politique africaine de la Chine : « *la Chine œuvre à établir et développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit gagnant-gagnant sur le plan économique »*. Cette nouvelle relation lui permettra de diversifier ses partenariats commerciaux. La rupture diplomatique entre la Chine et le Tchad est due à la reconnaissance de la République de Taiwan par le Tchad et à cela il y a eu la « *main invisible* » de la Chine dans le conflit armé tchadien pendant la période officielle de rupture des relations diplomatiques.

Au courant de l'année 2018-2019, le Tchad décide de reprendre ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. C'est l'ouverture officielle d'une période aux enjeux diversiformes. Dans l'histoire de la diplomatie tchadienne sous la présidence d'Idriss Deby, le fait est inédit. D'où la surprise générale qui a accompagné cette décision présidentielle aussi bien au sein de l'opinion publique nationale que dans les milieux diplomatiques. De notoriété planétaire en effet, le président tchadien est un chef d'Etat à l'engagement extérieur extrêmement calculé et motivé par la recherche de garantie à son régime et dont le style en matière de politique étrangère semble se résumer à un renforcement de la paix et de la stabilité tant externe qu'interne comme stratégie de pesée dans les affaires internationales et de rayonnement à l'extérieur

B- LA POLITIQUE ETRANGERE TCHADIENNE : ENTRE ENJEUX SECURITAIRES ET EXIGENCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La capacité régulatrice et structurante de certains États, dans le champ des relations internationales, dépend non seulement de leur position géographique stratégique, mais aussi de facteurs structurels internes, et de facteurs conjoncturels, qui leur permettent, en tant qu'États pivots, d'affirmer leur puissance sur le plan régional et de jouer un rôle d'influence à une échelle géopolitique plus globale disait Luc Sindjoun (16). Dans le cas du Tchad, trois données se font jour pour la période à venir. Il s'agit de l'inscription de la diplomatie tchadienne dans un complexe sécuritaire sans cesse mouvant, de l'omniprésence du défi sécuritaire, de l'exigence de développement durable enfin.

1- La mobilisation des enjeux sécuritaires

En analysant les enjeux géopolitiques et géostratégiques en Afrique, les internationalistes mettent souvent en avant les stratégies des puissances internationales comme les USA, la Chine, la France ou les BRICS, etc., tout en ignorant celles développées par les États africains. Bien que n'ayant pas toujours les atouts de ces acteurs de la scène internationale, ces États contribuent pourtant, d'une certaine manière, à configurer ou reconfigurer le champ politique africain dans le sens de leurs intérêts. Le Tchad, du fait de sa prépondérance militaire, fait partie de ce club très fermé d'États africains interventionnistes. Dans la définition de sa posture géopolitique en Afrique, ce pays veut défendre ses intérêts matériels et immatériels sans toujours être le relais de l'influence occidentale. C'est dans ce contexte que le Président tchadien Idriss Deby s'exprime en ces termes :

« Dans un mode instable et au milieu d'une Afrique confrontée à des nouveaux tourments de l'histoire, le Tchad doit poursuivre sa politique de solidarité active avec nos sœurs et nos frères qui subissent à leur corps défendant les affres de l'obscurantisme et de l'intégrisme barbare. (.) Le Tchad continuera d'être de tous les rendez-vous à l'échelle de l'Afrique en poursuivant sa diplomatie panafricaniste aiguillée par un engagement désintéressé en pleine conscience des menaces existentielles qui planent sur notre continent (17) »

Le Tchad est aujourd'hui un poste avancé pour les batailles politiques, sécuritaires et idéologiques de la région. Dans ce contexte, le régime a su habilement transformer son positionnement dans la lutte contre le terrorisme en capital politique précieux tant sur le plan interne qu'externe. La position du Tchad dans le système de régulation de la sécurité régionale lui a permis de garantir un appui de la part des partenaires occidentaux mais aussi du peuple. Cependant, cette stature a été utilisée par le régime comme mode de gestion d'une scène politique nationale marquée par la récurrence de la violence.

Idriss Deby Itno s'indigne contre l'incapacité de l'Afrique à prendre en charge sa sécurité en ces termes : *« (.) Nous ne pouvons pas nous complaire dans cette incapacité à assurer notre propre sécurité un demi-siècle après nos indépendances. Ainsi, avons-nous l'impérieuse nécessité de mutualiser nos efforts pour faire face à tous les périls. Nous serions moins vulnérables en nous dotant d'une structure en charge de la paix et de la sécurité (.) (18) »*

Après le Nigeria qui, pendant des décennies a joué le rôle de gendarme de l'Afrique de l'ouest, le Tchad, du fait de ses interventions en RCA, au Mali, au Cameroun, au Niger et au Nigéria, apparaît de plus en plus comme une puissance militaire. La montée en puissance, sur le devant de la scène militaire africaine, de ce pays longtemps déchiré par les conflits internes a donné lieu à des interprétations diverses. Pour certains, il est clair que ce pays recherche le leadership "dans le système de régulation de la

sécurité en Afrique centrale et même au Sahel (19). Pour d'autres, ses interventions s'expliquent par les pesanteurs socio-historiques et la volonté de préserver ses intérêts stratégiques (18).

Cette guerre peut être à la fois défensive et offensive (20). Cependant, il fallait également songer sur la dimension liée à l'exclusion sociale. Cette dimension se trouve clairement signalée par le Président Deby dans son discours lors du forum de Dakar sur la paix et la sécurité en ces termes : *« le terrorisme, ce fléau n'a pas de visage, n'a pas de rationalité et n'épargne aucun pays, il se nourrit des frustrations politiques et socioculturelles, des revendications identitaires individuelles ou collectives, de l'interprétation erronée de la religion et de l'histoire, de la marginalisation économique et sociale, de l'absence des perspectives, de la misère, du chômage et de bien d'autres facteurs qui concourent à la radicalisation et à l'extrémisme violent(21) »*.

L'approche généralement militaire au détriment d'un engagement politique et social de l'Etat présente un risque d'exacerbation des tensions. Pour cela, une réflexion s'impose. Il s'agit de songer sur les moyens d'articuler réponse d'urgence et projets de développement. De nombreux bailleurs comme la Banque Mondiale, l'Union européenne à travers son fonds fiduciaire, ainsi que son instrument de stabilité et le service de la commission européenne à l'aide humanitaire, ou encore l'agence française de développement et la Banque africaine de développement, ont déjà défini ou fait part de leur intention d'investir dans des tels projets (22). Il est bien vrai que la stratégie de l'endiguement a porté ses fruits mais elle met également en relief des faiblesses et abus. Depuis 2015, les autorités tchadiennes sont portées à développer une politique d'endiguement du phénomène terroriste qui prend de plus en plus de l'ampleur dans leur voisinage. Cela est le propre de toute politique de défense qui s'inscrit fondamentalement soit dans une logique de prévention, de protection ou d'anticipation. La menace la plus importante pour le Tchad sur le long terme n'est pas Boko Haram, bien qu'il faille combattre ce groupe avec détermination, mais une crise politique nationale qui créerait un terreau fertile pour l'émergence de toutes sortes d'acteurs violents, y compris djihadistes. Les autorités tchadiennes doivent ouvrir à tout prix l'espace politique et bâtir des institutions légitimes capables de survivre au régime.

2- L'inscription du développement durable dans l'agenda diplomatique tchadien

La question du développement durable s'est invitée de manière imposante lors de la conférence des ambassadeurs édition novembre 2019 placée sous le thème du *« renforcement de l'outil diplomatique face aux défis sécuritaires et de développement durable »*. Cette conférence a axé ses deux premiers thèmes sur le rôle de l'outil diplomatique dans la mobilisation des financements extérieurs et le développement durable au cœur de l'action

diplomatique. Il existe un lien inséparable de cohabitation et d'interaction entre développement et politique étrangère. Rien ne se fait en politique étrangère qui serait mauvais sur le plan du développement. Rien ne se fait plus sans un minimum de volet lié au développement. Il s'agit là d'un lien incontournable, d'une interaction entre deux dimensions politique et sociale, plutôt que la dictature de l'une sur l'autre. C'est ainsi que l'ancien ministre tchadien des affaires étrangères affirme : « *Il faut d'abord penser à son développement et on aura sa place au XXI^e siècle. Mais croire avoir sa place en ne faisant rien que de la politique, je n'y crois pas (23)* ». Autrement dit, avec Mahamat Saleh Annadif, la diplomatie d'intérêt passe avant toute chose. A en croire les diplomates tchadiens :

« *depuis l'avènement de la démocratisation, les objectifs et les instruments de la coopération tchadienne avec ses partenaires se sont diversifiés, prenant en compte les évolutions du monde contemporain : discours de la Baule, croissance et mondialisation de l'économie, disparition des zones d'influences traditionnelles, l'esprit de concurrence au sein des pays en développement et l'action particulière accordée aux problèmes de l'environnement ont fait que la diplomatie tchadienne va en évoluant (24)* »

La politique étrangère de la République du Tchad ne saurait ainsi être analysée sans la prise en compte de la variable développement durable. Les décideurs tchadiens sont certes sensibles aux logiques de quête de puissance mais aussi à la recherche d'avantages économiques qui sont indispensables au développement durable. Si le concept d'un continuum entre politique étrangère et développement semble faire consensus entre les universitaires, les militaires, les décideurs politiques et les acteurs du développement, les débats restent vifs sur les moyens de l'opérationnaliser et de le rendre effectif sur le terrain. C'est un véritable enjeu à moyen et long terme pour résoudre la crise que traversent non seulement le Tchad mais aussi le Sahel de façon générale, la réponse uniquement militaire ne pouvant être la seule. De la coopération entre les forces armées, que ce soient celles de la FC-G5S ou celles de Barkhane, et les opérateurs du développement dépend l'avenir de la Bande Sahélo-Saharienne. Comment permettre aux opérateurs du développement de mener leurs actions dans des zones où les groupes djihadistes les menacent, s'opposent à leur présence et prônent un modèle de société contraire ?

II- LES DEFIS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE TCHADIENNE

La politique étrangère tchadienne souffre non seulement des dérives en matière des doctrines (A) mais également de l'absence d'une autonomie stratégique (B).

A- ABSENCE DE CONSTANCE ET DES LIGNES DIRECTRICES

Cette absence des lignes directrices dans sa conduite extérieure entraîne le Tchad dans une diplomatie de conjoncture.

1- Une diplomatie de conjoncture

Les discontinuités et les incohérences dans l'orientation de la politique étrangère tchadienne sont autant les résultats des entrelacs de calculs diplomatiques et de considérations de politique intérieure que la mise en œuvre d'une vision stratégique assise sur une analyse froide de la situation, qui refuserait aussi d'être ballotée par des contingences événementielles. François Tombalbaye s'est beaucoup impliqué dans la pose des jalons de la politique étrangère tchadienne. Felix Maloum n'a pas eu une très grande constance dans son approche de politique étrangère comme son successeur, Hissein Habré, qui est sans doute le plus paradoxal dans sa gestion des affaires étrangères, à la fois dinosaure et réformateur. Quant au Président Idriss Deby Itno, il a su mieux que ses prédécesseurs jouer des multiples paramètres qui fondent d'habitude la diplomatie des États. Apparaître aux yeux de dirigeants occidentaux de bords différents comme un vecteur de stabilité régionale n'est sans doute pas le moindre effet de ce talent qui transforme en gains stratégiques des avantages tactiques et qui obère les faiblesses structurales d'un régime autoritaire en projetant son insécurité hors de ses frontières dès lors qu'il est incapable de la réduire (25).

Severin Georges Guetta déclare que « *La politique étrangère du Tchad est faite de la recherche des solutions aux problèmes immédiats et quotidiens des dirigeants(26)* ». Cette affirmation est explicative du caractère conjoncturel de la diplomatie tchadienne. Cela résume de la façon la plus éloquente le mental des diplomates tchadiens. Ils ne réagissent que quand c'est chaud. Par exemple, face au soutien actif dont bénéficie le Frolinat de la part de certains pays, notamment la Libye, le Président Tombalbaye, pour couper l'herbe sous le pied de ce mouvement, change de politique vis-à-vis de ces pays. Il rétablit les relations diplomatiques avec la Libye (avril 1972), rompt les relations diplomatiques avec Israël et fait une tournée dans plusieurs capitales arabes pour leur expliquer qu'il n'est pas contre les musulmans du Tchad (27). Durant le règne d'Hissein Habré, la diplomatie tchadienne est soumise de façon quasi-permanente à l'agitation de l'épouvantail de la menace libyenne. Toute élaboration et conduite de la politique étrangère du Tchad durant les années Habré portent les marques de ce qu'il est convenu d'appeler la menace libyenne.

L'arrivée du Président Deby au pouvoir en 1990 a incontestablement représenté une conjoncture critique de nature à transformer la politique étrangère du Tchad, probablement plus encore dans son style et dans sa cohérence que dans son contenu. Plusieurs éléments de cette politique, en effet, étaient déjà en place, comme la complexité des relations avec le Soudan et la Libye, la décision de développer une

sécurité collective dans le Bassin du Lac-Tchad et le Sahel, ou l'adhésion à la construction régionale.

La diplomatie tchadienne a été des décennies durant largement tributaire de l'évolution politique à l'intérieure. Cette situation politique intérieure marquée parfois par des moments très embrouillés n'a jamais empêché le Tchad de pratiquer une politique étrangère agissante (28).

La politique étrangère du Tchad, comme toutes les autres, doit être définie et conçue pour viser un dessein. Celle du Tchad paraît ne pas répondre à un quelconque souci, sauf bien entendu à celui de tendre la sébile quand les fins du mois s'annoncent difficiles ou quand aux portes du pays menacent les politico-militaires.

2- Absence des lignes directrices

Le Tchad est un pays important du point de vue de la géopolitique régionale. Cependant, cet atout ne saurait, à lui seul, conférer à ce pays une posture d'influence sans la mise en place d'un réseau de relations, d'un programme cohérent et d'une capacité à gérer plusieurs enjeux.

Le Tchad doit agir dans l'ordre des rapports internationaux avec une certaine logique. Est-il en quête de puissance, de sympathie ou de complicité, des partenaires pour les affaires ou l'affirmation de son leadership ?

L'activisme diplomatique déployé depuis quelques années par Deby pose un certain nombre de questions. S'agit-il là d'une réelle stratégie d'influence ou d'une simple gesticulation ? Expression d'une nouvelle ambition ou compensation d'un déclin ? Car, s'il y a un constat à faire au regard des dernières années, c'est bien celui des limites objectives de la politique étrangère du Tchad.

Une politique étrangère doit naturellement être réactive et doit s'adapter avec pragmatisme aux défis sans cesse renouvelés qu'imposent les soubresauts de la société mondiale. Pour autant, la question de la boussole et des valeurs qui guident une diplomatie est inévitable.

« La politique étrangère du Tchad, comme toutes les autres, doit être définie et conçu pour viser un dessein. Celle du Tchad paraît ne pas répondre à un quelconque souci, sauf bien entendu à celui de tendre la sébile quand les fins du mois s'annoncent difficiles ou quand à nos portes menacent les politico-militaires » Tel est le constat fait par l'éditorialiste du journal *Le Temps* Severin Georges Guetta (29).

La fragilité des gouvernements précédents, une forte opposition militaire au régime lui-même rendaient difficile la définition d'une doctrine de la politique extérieure du Tchad. En 1960, le pays accède à l'indépendance. Il doit élaborer sa politique étrangère dans une société internationale caractérisée à la fois par la souveraineté des Etats et leur interdépendance. Toute politique extérieure

réaliste et efficace doit tenir compte de cette double dimension tout en définissant ses objectifs en fonction de la situation géopolitique de l'Etat concerné, de ses intérêts fondamentaux et des principes moraux et juridiques qu'il souhaite voir guider les rapports internationaux.

B- L'AUTONOMIE STRATEGIQUE ET LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE

A l'entame de cette partie, il est judicieux de se soumettre au vieux précepte bourdieusien qui veut que les termes soient clarifiés afin de rendre possible leur intelligibilité. Les termes qui retiennent notre attention sont ici l'autonomie stratégique. Par autonomie stratégique nous entendons la capacité pour un Etat de peser sur les choix qui sont faits et de ne pas se laisser dicter les choix dans lesquels il serait amené à intervenir. Une politique étrangère ne peut être efficace et participer au rayonnement d'un Etat que si elle repose sur des socles économiques solides. Cela conduirait à voir les crédibilités économiques de l'Etat tchadien avant de se pencher sur la question de l'autonomie stratégique.

1- La mise à l'épreuve de la soutenabilité budgétaire des engagements militaires extérieurs

La nouvelle stature du Tchad sur la scène régionale ne permet pas de masquer les fragilités internes du pays. Le Tchad est toujours classé parmi les pays les plus pauvres. Selon la Banque mondiale, en 2011, 46,7% de la population tchadienne vivait sous le seuil de la pauvreté. Comme cela se constate ouvertement, l'absence d'évaluation préalable des charges et dépenses liées à cet engagement est explicative de l'étranglement d'une économie enclavée. Sur le plan national, les limites budgétaires constituent un obstacle de taille à l'outil diplomatique. Le Tchad est un pays ayant des moyens très limités pour pouvoir supporter financièrement des opérations extérieures. Le président Idriss Deby Itno affirme que le Tchad n'est pas accompagné par les partenaires dans ses aventures militaires contre le terrorisme (30).

De nombreux pays africains n'ont tout simplement pas les moyens de financer leurs propres interventions militaires en dehors de leurs frontières. Cette difficulté est liée pour une grande part aux contraintes financières. Les forces armées africaines ne peuvent pas s'engager de façon significative dans la gestion et la résolution des conflits par des moyens militaires sans une assistance extérieure substantielle. Une décision politique était jugée rationnelle quand son coût était inférieur au profit attendu. Or, Raymond Aron constate que le coût et le profit des opérations militaires ne sont pas susceptibles d'une évaluation rigoureuse (31). La politique étrangère du Tchad axée sur la défense et la sécurité dans la sous-région souffre d'une pathologie liée à la capacité financière du pays. Thierry de Montbrial, directeur de l'institut français des relations internationales (IFRI) a précisé dans une conférence organisée par l'Académie des sciences morales et

politiques en janvier 2013 que sans ressources, il n'y a ni pouvoir ni potentiel. Les interventions extérieures sont naturellement coûteuses. Leur charge est difficile à supporter pour un pays très mal placé sur le plan économique comme le Tchad. Ce dernier a dépensé plus de 300 milliards de franc CFA (32). Ces engagements à l'extérieur ont porté un coup très dur aux finances publiques tchadiennes qui subissent déjà depuis quelques années le contrecoup de la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial. Il appartient aux pays de la région plus nantis que le Tchad de l'aider. Pour reprendre les termes utilisés par le président Deby dans l'émission Internationale sur les ondes de Radio France Internationale, le Tchad s'est engagé contre ce mal du siècle qui est le terrorisme international avec ses propres moyens sans attendre quelque chose de qui que ce soit. Les effectifs mobilisés par le Tchad au Mali dépassent l'ensemble des effectifs mobilisés par les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela est un paradoxe puisque le Tchad pouvait se comparer très difficilement à certains Etats de l'Afrique de l'Ouest et surtout son géant voisin qui est le Nigeria. Au cas contraire, le Tchad ne serait pas en mesure de garder autant des soldats à l'extérieur vu la limite de ses moyens. Si l'intervention militaire tchadienne au Mali s'inscrit, certes, dans le cadre de la mission de soutien au Mali (MISMA), cette opération internationale, autorisée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, n'est pas une opération de maintien de la paix classique budgétisée. Par conséquent, les dépenses du Tchad ne sont pas assurées sur le budget onusien. Ces dépenses passeront par une évaluation de coût-bénéfice. Dans un contexte de lutte contre le terrorisme à l'extérieur et à l'intérieur de ses frontières, les dépenses militaires et de sécurité sont revues à la hausse avec l'annonce de recrutement de plusieurs milliers de soldats en juin 2015 (33). La soutenabilité budgétaire de l'effort de guerre contre Boko Haram est donc sujet à caution en dépit d'un soutien international considéré comme insuffisant par le gouvernement de N'Djamena. Cette action ne rentre pas donc dans la nomenclature des opérations budgétisées. De manière générale, il est très difficile de connaître le coût exact des opérations militaires du Tchad dans la région, même si l'évolution du budget de défense permet d'apporter quelques précisions. Après une forte augmentation liée à la guerre au Mali en 2013, le ministère de défense nationale et des anciens combattants a vu sa dotation diminuer en 2014, passant de 282 milliards à 98 milliards en raison notamment de la création de la MINUSMA (34) et dont la conséquence est la prise en charge du contingent tchadien sur le budget des Nations-Unies.

2- L'absence d'autonomie stratégique

L'autonomie stratégique est un concept français exprimé à la fin de la guerre froide. Il apparaît pour la première fois dans un document officiel avec le « livre blanc sur la défense » de juin 1994 (35). L'autonomie stratégique était entendue ici comme synonyme

d'indépendance et de la liberté d'action en matière de politique extérieure.

Dans cette première expression du concept, l'autonomie stratégique reposait sur trois éléments :

- l'intelligence des situations, notamment par le renseignement qui permet la prévision et l'appréciation autonome des événements et donne ainsi la capacité de décider rapidement, en opérant des choix éclairés ;

- La maîtrise des situations complexes, où se mêlent les dimensions politiques, militaires et régionales du point de vue de la stratégie, les dimensions multinationales et interarmées dans le domaine militaire ;

- La mobilité stratégique, pour être libre des mouvements, et pouvoir projeter les forces en temps utile au bon endroit (36). Ce problème va au-delà du cas tchadien car la plupart des travaux consacrés à la diplomatie des jeunes Etats africains durant la guerre froide mettent l'accent sur le caractère instrumentaliste et périphérique de cette dernière (37). Au point où nous sommes, l'on se demande si le Tchad ne se complait pas à suivre les diktats d'autres acteurs influents. Pour autant, la question de la boussole et des valeurs qui guident une diplomatie est inévitable même si une politique étrangère est par essence réactive et doit s'adapter avec pragmatisme aux défis sans cesse renouvelés qu'imposent les soubresauts de la société mondiale. Par autonomie stratégique, il faut entendre une capacité de jugement propre, d'appréciation de la situation (38). Cela requiert des moyens de nature diverse. Il faut pour cela que le Tchad soit complètement autonome sur un certain nombre des fonctions en matière de défense et de sécurité. L'armée tchadienne ne cesse d'interagir avec d'autres armées de la région ou en dehors de la région. La capacité du Tchad à mener une action indépendante reste encore relative et la France comme horizon indépassable ne permettrait pas au pays de pouvoir transformer en influence politique sa projection militaire. Le spectre de la France continue toujours de planer sur la politique de défense et de sécurité du Tchad en dépit de l'indépendance proclamée par les plus hautes autorités tchadiennes. Le Tchad a été au centre du repositionnement stratégique de la France dans Sahel. Ainsi, Serval au Mali a fusionné avec le dispositif historique Epervier au Tchad pour générer l'opération française la plus étendue depuis soixante ans, à cheval sur cinq pays. Le caractère régional de ses missions est explicite. Il s'agit d'appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne dans leurs actions contre les groupes.

Face à cette ressource stratégique que constitue le « marché » de la paix et la sécurité, chaque partie essaie de tirer le maximum de profit. Pour la France et les États-Unis, le Tchad représente une opportunité pour la promotion et la préservation de leurs intérêts en Afrique de l'ouest et du centre (39).

CONCLUSION

L'objet d'étude

Notre étude s'est proposé d'analyser les tendances et les défis de la politique étrangère du Tchad. Cet article ne peut prétendre suppléer à des recherches plus longues et plus approfondies, il a un but limité. Il s'est proposé d'analyser la politique étrangère du Tchad prise principalement aussi bien dans sa dimension d'ouverture et de diversification de partenariat que des défis auxquels elle se heurte.

Si l'on admet que dans son approche de politique étrangère, le Tchad, comme tout acteur des relations internationales, n'agit que pour satisfaire ses intérêts nationaux, il convient de se poser la question suivante : la politique étrangère du Tchad comporte-t-elle quelques tendances ? Si tel en est le cas, quels sont les défis auxquels se heurte la politique étrangère tchadienne ?

Hypothèse principale : Si les axes fondamentaux de la politique étrangère tchadienne sont la résultante de la perception des intérêts nationaux, ils se heurtent cependant à des défis majeurs.

Hypothèse spécifique 1 : La recherche de la satisfaction des intérêts nationaux pousse le Tchad à adopter une politique d'ouverture et de diversification des partenaires;

Hypothèse spécifique 2 : Toutefois, la politique étrangère tchadienne se heurte à des défis majeurs.

La méthodologie adoptée

La méthode en tant que collecte des données : nous avons à ce niveau principalement fait recours aux sources documentaires officielles, non officielles et statistiques. Nous avons aussi accessoirement utilisé les procédés de la technique d'entretien.

La méthode en tant que interprétation des données : nous avons interprété les données collectées à travers trois grilles théoriques : le réalisme ; le libéralisme et le constructivisme.

Les résultats obtenus

1) Dans son approche de politique étrangère, le Tchad pratique une politique d'ouverture et de diversification de partenariat en vue de satisfaire ses intérêts nationaux. Ses actions contribuent soit à raffermir la coopération avec ces pays, soit à l'affaiblir

2) La politique étrangère du Tchad est dynamique, c'est-à-dire qu'elle est en constant mouvements. Ces mouvements correspondent à des tendances. L'une d'elle décrit une échelle d'intensité dans ses relations avec ses partenaires.

3) La politique étrangère du Tchad se heurte à deux défis majeurs :

- il s'agit de l'absence des lignes directrices ;
- des fragilités économiques et d'absence d'autonomie stratégique

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Le terme est utilisé par Y. Ngamondi Karie, 2019, « Les interventions militaires du Tchad dans les conflits en Afrique : entre 'low' et 'high' politics », Published/ publié in Res Militaris (<http://resmilitaris.net>), vol.9, n°2, Summer-Autumn/ Été-Automne Published/ publié in Res Militaris (<http://resmilitaris.net>), vol.9, n°2, Summer-Autumn/ Été-Automne ;
- (2) Voir Y. Y. Ngamondi Karie, 2019, op. cit.
- (3) Voir Z. Laïdi, 1994, *un monde privé de sens*, Pais, Fayard
- (4) F. Charillon, 2002, *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, p.450
- (5) Cf : Y. Ngamondi Karie, 2011, la politique étrangère du Cameroun en Afrique centrale : constances et fluctuations, thèse de Doctorat PhD en Science politique, Université de Yaoundé II Soa/Cameroun
- (6) A. Chouala, 2003, « L'Afrique dans le nouveau partenariat : enjeux de civilisation et de puissance », *Etudes internationales*, Volume 34, Numéro 1, mars 2003, p.53-78
- (7) Y. Ngamondi Karie, 2011, op. cit. p.198
- (8) A. Plantey, 1987, *De la politique entre Etats : principes de diplomatie*, Paris, Pédone, p.38
- (9) CEFOD : Extrait de déclaration à une conférence de presse du Président Felix Malloum, p.102
- ¹ Centre Al-Mouna : Document de presse sur la diplomatie tchadienne
- (11) C'est le nom du quartier qui abrite le ministère des affaires étrangères
- (12) voir Otayek, 1980, *La politique africaine de la Libye du premier septembre 1969*, Paris Karthala
- (13) voir A. Marcelin, 2019, *Mondialisation et partenariat économique Sud-Sud : Etude à partir du cas de la Chine et du Tchad*, Thèse de Doctorat Ph.D en Science politique, Université de Ngaoundéré.
- (14) Les menaces de la rébellion à l'Est
- (15) Exportation du pétrole Tchadien
- (16) L. Sindjoun, 2002, « Sociologie des relations internationales africaines », Paris, Karthala, p.210-220
- (17) Allocution du Président Idriss Deby lors de son investiture en 2016 diffusé le 8 aout sur l'Office National de Radio et Télévision du Tchad (ONRTV)
- (17) Le Progrès N°3572 « La CEN-SAD entame sa refondation »,
- (18) Luntumbue et Massock, 2014, « Afrique centrale : risques et envers de la pax tchadiana »,

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), du 27 février 2014

(19) G. Magrin, 2013, « "Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali (2013)" », ÉchoGéo : <http://echogeo.revues>, consulté le 5 mai 2018 ; M. MARCHAL, 2013, « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur un présumé complot », Politique africaine, vol.130, n°2, 2013, pp.213-222 ; Chauvin, « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? », Paris, AFD: <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-03-04-43-15/guerre-centrafrique-tchad.pdf>.

(20) Roche, 2012, *Relations internationales*, 6e édition, Lextenso éditions ; P.122

(21) Rapport du premier forum international sur la paix et la sécurité en Afrique. WWW.DAKARFORUM.ORG

(22) Rapport de Crisis Group : Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, p.27

(23) Centre Al-Mouna : Document de presse sur la diplomatie tchadienne

(24) Centre Al-Mouna : Document de presse sur la diplomatie tchadienne

(25) Marchal, 2015, « *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad* », une étude réalisée pour le compte du Comité de suivi de l'appel à la et à la réconciliation (CSAPR), Livre blanc sur la défense nationale de 1994 ; p.11.

(26) Centre Al-Mouna : Document de presse sur la diplomatie tchadienne

(27) Mahamat Saleh Yacoub, 2005, *Des rebelles aux seigneurs*, N'Djamena, Centre Al-Mouna, p.46-47.

(28) Mula, Hebdomadaire d'information et de sensibilisation, N°033 du 04 au 10 mars 1980 p.2

(29) Le Temps N°18 du 22 novembre 1995 p.12

(30) RFI, Emission Internationales, juillet 2017

(31) Roche, 2014, *Relations internationales*, Paris, LGDJ-Lextenso, p.109

(32) Idriss Deby, RFI : Emission Internationales juillet 2017

(33) Entretien 15 avril 2018 à N'Djamena

(34) Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation du Mali

(35) Le document de 1994 contient les six premières occurrences du concept : 49, 50, 52, 78 et 139. WWW.

(36) Livre blanc sur la défense nationale de 1994 : 52, 53).

(37) N. Ebodé, 1999, De la politique e des Etats africains : ruptures et continuités d'une diplomatie

contestée, *African of journal international Affairs*, vol.2, N°1, 1999.

(38) Le terme autonomie stratégique est apparu pour la première fois dans un document officiel avec le livre blanc sur la défense française de juin 1994. Il n'avait été trouvé nulle trace auparavant, pas même dans le livre blanc de 1972 qui se réfère au seul concept d'indépendance nationale. Même si le concept d'autonomie stratégique n'est officiellement pour la première fois en France qu'en 1994 ? Il semble raisonnable de supposer qu'il était déjà contenu en germe dans les réflexions qui suivirent la fin de la guerre froide et que les Français mirent à profit cette bascule stratégique pour pousser un de leur tropisme national qui est l'émancipation de la tutelle française.

(39) Youssoufou, 2019, op. cit.